

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE VIEUX-PORT 27680  
Département de l'Eure  
Arrondissement de Bernay**

**SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2020**

Nombre de conseillers

En exercice : 7 - Présents : 7 - Votants : 7

Date de convocation : 23 novembre 2020

Date d'affichage : 23 novembre 2020

L'an deux mil vingt le 30 novembre à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire, à la mairie.

**Présents** : Frédéric CARDON, Christian FAYEL, Monique DELAGE, Valérie DUEZ Patrick DEBIEVRE, Christophe SZWED, Didier ROBERT

A été nommée secrétaire de séance : Didier ROBERT

---

<b>APPROBATION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2020</b>
--

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance précédente dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant soulevée, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 2 Novembre 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

<b>ADOPTION DU RAPPORT DE LA CLECT DU 28/10/2020</b>
--

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C IV du Code Général des impôts, une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) a été créée entre la Communauté de Communes Roumois Seine, et ses communes membres, dont la mission est d'évaluer les montants des transferts de charges.

C'est ainsi que la CLECT s'est réunie le 28 octobre 2020, pour examiner les différents points contenus dans le rapport joint.

Ce rapport a été notifié aux communes membres par le Président de la CLECT en date du 29 octobre 2020.

Par conséquent, il est proposé au conseil municipal de délibérer sur le présent rapport.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu l'arrêté inter préfectoral DRCL/BCLI/2016-88 portant création de la Communauté de Communes Roumois Seine ;

Vu du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le rapport de la CLECT du 28 octobre 2020

Considérant la nécessité de délibérer sur le rapport de la CLECT dans les 3 mois suivant sa notification, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré ; à l'unanimité

➤ **DECIDE**, - d'adopter le rapport de la CLECT.

## **DECISIONS MODIFICATIVES DE BUDGET**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de prendre deux décisions modificatives de budget pour les raisons suivantes :

- réparation de mise en volée de la cloche de l'église
- maintenance des réverbères

### **SECTION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Article 020 : dépenses imprévues - 900,00 €

Article 21318 : autres bâtiments publics : + 900,00 €

### **SECTION DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Article 615232 : Entretien et réparations réseaux – 430,00 €

Article 6156 : Maintenance + 430,00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte ces décisions modificatives de budget.

## **SIEGE AU NIVEAU DE LA CALE**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'améliorer l'éclairage au niveau de la cale, avec l'installation d'un second réverbère et le remplacement de l'existant.

Le montant de l'estimation des travaux s'élève à 6000,00 € TTC, dont part communale à 40% HT 2000,00 € (la TVA étant prise en charge par le S.I.E.G.E.)

Afin de réaliser ce projet et après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire :

- de signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération
- de signer la convention
- d'inscrire le montant des travaux au budget 2021

## **LA SEINE A VELO**

La Seine à Vélo est un projet du département de l'Eure qui a pour objectif de relier Paris à Honfleur. Ce projet se développe par tronçons. La commune de Vieux Port se situe sur le parcours et fait partie du tronçon Aizier - Fiquefleur jalonné en 2020.

Une inauguration est prévue le week-end de la Pentecôte 2021. Plusieurs animations sont programmées à Vieux Port, elles seront organisées par la Communauté de Communes Roumois Seine.

## **COMMUNICATION**

Madame Valérie DUEZ est en charge de la création et de la mise en place d'un site internet pour la commune. Ce site a pour but de promouvoir la commune et servir de base d'informations pour les habitants. Il est en cours d'élaboration.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **FIBRE :**

Une armoire de l'opérateur FREE va être installée à côté de l'armoire ORANGE. Les travaux sont prévus à partir du 14 décembre 2020.

### **ROND-POINT :**

Un grand merci à Monsieur Patrick DEBIEVRE pour le nettoyage du rond-point.  
De la terre végétale va être amenée afin de permettre la mise en place de plantations.

### **EGLISE :**

Messieurs SZWED et DEBIEVRE seront en charge de rénover la niche et la protection de la statue située au-dessus de la porte de l'église.  
Monsieur Patrick DEBIEVRE propose de mettre en place un récupérateur d'eau au niveau des gouttières de l'église.  
Messieurs SZWED et DEBIEVRE s'occuperont de ce projet.

### **CLOCHES :**

Le Conseil Municipal et Monsieur le Maire remercient vivement les généreux donateurs.  
L'objectif financier est atteint, le devis a été signé, la date des travaux n'a pas été fixée par la Société HUCHEZ en charge de la nouvelle installation.

### **PANNEAUX :**

Des panneaux de signalisation au niveau des bouches à incendie et le panneau Chemin de l'Enfer du Roy ont été installés.  
Les panneaux du village ont été nettoyés. Le Conseil Municipal remercie très vivement Pascal DELAGE et Monique DELAGE.

### **DECORATION DE NOEL**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'installer les illuminations de Noël le mercredi 9 décembre 2020 à partir de 14h. Bienvenue aux volontaires pour aider à l'installation.

Séance levée à 19h00